

AMBASSADE DU SENEGAL AU CANADA



COMMUNIQUE

Conformément au Décret N°2016-261 du 18 février 2016 portant fixation de la date d'un référendum et convocation du corps électoral, il est porté à la connaissance des ressortissants sénégalais établis au Canada qu'un référendum constitutionnel sera organisé le dimanche 20 mars 2016.

Pour participer au referendum, les citoyens inscrits sur les listes électorales sont priés de se présenter, munis de leurs cartes d'identité nationale et d'électeur, à leurs bureaux de vote respectifs dont l'emplacement exact sera communiqué très prochainement.

Par ailleurs, ceux qui n'avaient pas encore retiré leurs cartes d'électeurs peuvent le faire auprès de l'Ambassade, aux heures ouvrables.